

Si la proposition ci-dessus convient au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, le Ministère a l'honneur de proposer que la présente Note, dont les versions anglaise et française sont également authentiques, et la réponse positive constituent un Accord entre les deux gouvernements qui entrera en vigueur à la date de la réponse.

Le Ministère des Affaires étrangères saisit cette occasion pour renouveler à l'Ambassade des États-Unis d'Amérique les assurances de sa très haute considération.

Ottawa, le 17 avril 1997



Lorne E. Green